



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 5
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le sept décembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 29 novembre 2023

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FRAISE Dominique (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) représenté par SIMON Frédéric (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Salaire des animateurs

Préfecture

Date de reception de l'AR: 12/12/2023
042-244200614-DE2023_0712_05-DE

Monsieur le Président explique à l'assemblée communautaire que depuis 2019, La Communauté de Communes a fait le choix de recruter les animateurs des centres de loisirs en Contrat d'Engagement Educatif via les Francas de la Loire.

Il apparait de plus en plus difficile de recruter des animateurs pour l'Accueil Loisirs Ados. Afin d'être attractif, il est proposé à l'assemblée communautaire de revaloriser les salaires des animateurs afin de se rapprocher des salaires proposés par les territoires et structures voisines.

Actuellement, les salaires proposés sont les suivants

	Non diplômé	Stagiaire BAFA	Diplômé BAFA
Salaire net	37,06 €	41,01 €	46,12 €
Salaire brut	41,95 €	46,43 €	52,21 €
Coût à la CCVAI	56,80 €	62,85 €	70,68 €

Le Président propose les 2 scénarii suivants :

Hypothèse 1 : Augmentation de 5€ par jour des salaires des animateurs

Hypothèse 2 : Augmentation de 10€ par jour des salaires des animateurs

Suite à l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : DECIDE de retenir l'hypothèse 2, à savoir une augmentation de 10€ par jour du salaire des animateurs

Article 2 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : DIT que cette mesure s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 07/12/2023

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)



*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 12/12/23
et de la publication le : 12/12/23*

Le Président,

Préfecture

Date de réception de l'AR: 12/12/2023
042-244200614-DE2023_0712_05-DE